

Module spécifique orientation Paysagisme

| Titre de module | Planification de l'aménagement | Code | EPS-G3 |
|---------------------------------|--|---|---------------|
| Conditions | <p>Maîtrise des logiciels Office courants.</p> <p>Compétences et/ou modules recommandés pour les participants non inscrits au module dans le cadre de la préparation à l'examen professionnel supérieur:</p> <p>Compétences énumérées dans les modules obligatoires de l'examen professionnel, orientation Paysagisme.</p> <p>Les conditions citées peuvent être complétées par une expérience appropriée.</p> | | |
| Compétences | <p>Les personnes ayant suivi ce module formulent des idées d'aménagement pour certaines zones du jardin et des jardins entiers en respectant les souhaits spécifiques des clients. Elles les développent jusqu'à former un plan de projet. Dès la phase de planification, elles examinent d'un œil critique les éventuels problèmes et imaginent des solutions. Elles exposent les projets créés à leur clientèle en utilisant différentes techniques de présentation et fournissent les premières estimations de coûts.</p> | | |
| Contrôle des compétences | <p>Position 1: Contrôle écrit des objectifs de formation avec cas d'étude, durée 90 minutes Établir le plan de conception d'un jardin selon les directives du client</p> <p>Position 2: Présentation, durée 15 min.</p> | | |
| Objectifs de formation | <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les styles d'architecture paysagère et les paysagistes importants en s'appuyant sur les caractéristiques principales des jardins historiques de l'époque. 2. En se basant sur les caractéristiques essentielles, identifier le style d'aménagement paysager actuel (détente, design, semi-naturel, feng shui, japonais, minimaliste etc.). 3. Tenir compte des types de paysages régionaux lors de la conception du jardin. 4. Concevoir un aménagement paysager selon les principes de l'art des jardins en étant à l'écoute du client. 5. Créer les bases relatives à l'ouvrage pour l'étude du projet, par ex. l'état des lieux, les plans de conduites, les prescriptions locales spéciales de construction etc. 6. Intégrer dans la planification les bases d'aménagement paysager concernant l'ouvrage, les dispositions légales, les directives et les normes importantes. 7. Présenter le projet au client et lui fournir les informations essentielles concernant des travaux consécutifs et/ou des travaux d'entretien du jardin. 8. Utiliser différents types et techniques de visualisation pour la présentation client. 9. Concevoir des plans d'avant-projet et de projet et comparer les versions. 10. Identifier les problèmes techniques survenant durant la phase d'étude, les examiner et apporter des solutions en faisant intervenir des spécialistes. 11. Établir les estimations de coûts durant les différentes phases de projet. | | |
| Durée d'enseignement | Cours avec travaux pratiques et certificat de compétences | Heures | 80 |
| Reconnaissance | <p>Module obligatoire pour l'admission à l'examen professionnel supérieur.</p> <p>Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.</p> | | |
| Durée de l'ID module | 5 ans | Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EPS | 7 ans |